

L'argent n'a pas d'odeur

A qui donc appartiennent les locaux du Consulat de l'Afrique du Sud, rue Sainte-Marie ?



Notre cliché : à gauche (encadré), les locaux du Consulat Sud-Africain (tél: Consulat: 21.50.05, Consul: 21.78.17); ci-dessus le drapeau sud-africain.

Au début de la rue Sainte-Marie (à l'angle face à la place Jeanne d'Arc - Saint-Denis), on trouve un immeuble neuf de quatre étages. Au rez-de-chaussée, à droite, derrière une porte grillagée : le consulat de l'Afrique du Sud. Et faisant l'angle du petit parking y adossé, un petit espace, grillagé lui-aussi, au milieu : le drapeau de l'Afrique du Sud. Quand on se trouve sur le trottoir, du côté de l'immeuble de la Sécurité Sociale, par la fenêtre (grillagée elle-aussi ; — mais pourquoi donc tant de précautions grillagées ?), on aperçoit une photo encadrée : c'est un cliché de Vorster, le Premier ministre du gouvernement raciste et illégal du pouvoir « blanc » de Prétoria.

Si le gouvernement français se montre discret sur ses « relations » sud-africaines tant sa politique de coopération (commerciale et militaire notamment) avec les tenants de l'apartheid est contestée, la représentation diplomatique de l'Afrique du Sud dans « la Réunion, département français d'outre-mer » ne craint pas de s'afficher et d'annoncer les couleurs, si l'on peut dire.

Mais à qui donc appartient cet immeuble ? Forcément à

quelqu'un qui empoche une coquette somme de loyers à chaque fin de mois, forcément aussi à quelqu'un pour qui, l'argent n'ayant pas d'odeur, percevoir de l'argent des racistes n'est pas un défaut, du moment que le standing est assuré ... Une chose est sûre : le consulat de l'Afrique du Sud n'est pas propriétaire des locaux qu'elle occupe sur le sol réunionnais.

Or il nous reviendrait que le terrain où se trouve l'immeuble serait la propriété d'un certain Virapoullé. Si cela s'avère exact, chacun dès lors pourrait se poser la question : s'agirait-il de Jean-Paul ou de Louis ? Dans l'affirmative, on peut donc se demander si d'aucun ignore comment sont traités en Afrique du Sud les personnes de couleur d'une manière générale, et les gens d'origine indienne en particulier ; en tout cas cela surprend : qui donc à Saint-Pierre en 1976 aurait déclaré lors de la campagne électorale pour les cantonales : « Votez pour moi et c'en est fini du règne des blancs ? » Dans la négative, les intéressés préciseront et nous rectifierons volontiers. Mais la question reste posée ; à qui donc appartient cet immeuble ?